Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières

Travail - Liberté - Patrie



DIX NEUVIEME CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

SEGMENT DE HAUT NIVEAU

19 – 22 Novembre 2013 à Varsovie en Pologne

DISCOURS DE SON EXCELLENCE Monsieur André Kouassi Ablom JOHNSON MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES DU TOGO Excellence Monsieur le Président de la République de Pologne,

Excellences, Messieurs les Chefs d'Etats et de Gouvernements,

Monsieur le Président de la Conférence des parties,

Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,

Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention-Cadre des

Nations Unies sur les Changements Climatiques,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Distingués délégués,

En cette occasion solennelle de recherche de nouvelles stratégies et de décisions pour la mise en œuvre effective de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qu'il me soit tout d'abord permis d'adresser, au nom du Gouvernement togolais et en mon nom personnel, mes remerciements et félicitations au Gouvernement et au Peuple de la République de Pologne pour la parfaite organisation de ces importantes assises dans cette belle et historique ville de

Varsovie et pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne.

Je voudrais saisir l'opportunité qui m'est offerte pour remercier et féliciter Madame la Secrétaire Exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour les efforts constamment déployés, en vue d'amener toutes les parties à œuvrer de concert, pour trouver des solutions consensuelles aux questions complexes que posent les changements climatiques.

A vous Monsieur le Président de la Conférence, veuillez accepter que je vous présente mes vives félicitations pour votre élection pour présider les débats de nos assises.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Comme nous le savons tous, les Changements climatiques constituent une menace et un défi réels aux peuples de notre planète en général et plus particulièrement à ceux les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus affectés par ces phénomènes.

Les phénomènes des changements climatiques s'opposent à tout effort de développement, exacerbant ainsi le degré de pauvreté dans les Pays les Moins Avancés, les Petits Etats Insulaires, les régions africaines, tous sujets à la sécheresse, aux inondations et à la force des cyclones, entraînant des dégâts socio-économiques énormes et malheureusement des pertes en vies humaines.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, distingués délégués,

Deux ans après l'entrée en vigueur de la convention, les parties s'étaient accordées sur la mise en place d'un instrument juridique plus contraignant visant la réduction par les pays développés de 5,2 %, par rapport à l'année 1990, des émissions de gaz à effet de serre entre 2008 et 2012.

Certes, des efforts ont été réalisés dans une certaine mesure par les uns et les autres. Mais la dégradation accrue des conditions de vie des peuples les plus affectés par les impacts des changements climatiques laisse comprendre que les efforts déployés restent en deçà des engagements. A Durban en 2011, lors de la 17^{ème} conférence, il a été décidé de lancer un processus d'élaboration d'un autre instrument juridique applicable à toutes les Parties et qui devra être adopté à la vingt et unième session des parties en 2015 à Paris pour entrer en vigueur après 2020.

Mais au regard de l'évolution des négociations, de sérieuses inquiétudes prennent le pas sur les espoirs nés de Durban pendant que nos populations souffrent encore plus durement des impacts des changements climatiques.

C'est le lieu ici de réitérer les condoléances du gouvernement togolais au peuple et au gouvernement des Philippines pour les récents évènements survenus dans ce pays.

Mesdames et Messieurs,

Notre présence à Varsovie étant de trouver des solutions idoines contre les effets des changements climatiques, le Togo, appuyant les positions du Groupe des Pays les Moins Avancés, du Groupe Africain, et du Groupe des 77 et la Chine, invite toutes les parties à redoubler d'efforts pour honorer les engagements pris à travers la convention en :

- limitant les émissions de GES conformément aux exigences de la science ;
- contribuant substantiellement à la mobilisation des financements pour permettre aux pays en développement et surtout aux Pays les Moins Avancés et les Petits Etats Insulaires de s'adapter aux changements climatiques et de contribuer à l'objectif ultime de la convention.

Mesdames et Messieurs,

Au Togo, les changements climatiques, nous font payer de lourds tributs à travers des catastrophes telles que les l'érosion côtière qui inondations, sècheresses et les développement notre compromettent sérieusement économique et la sécurité de nos populations déjà rendues vulnérables par la pauvreté. Par conséquent, l'adaptation revêt un caractère d'urgence pour notre pays et les pays africains en général. Elle conditionne notre survie.

C'est pourquoi le Togo est résolument engagé aux côtés de la Communauté internationale à œuvrer à la mise en œuvre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de ses instruments juridiques visant à ramener le climat dans les conditions de vie supportable par toutes les

générations et à assurer l'équilibre de tous les systèmes écologiques de la planète.

Ainsi, je tiens à remercier tous les partenaires qui nous accompagnent dans la formulation et la mise en œuvre de nos stratégies de gestion des questions climatiques. Parmi ces partenaires, figurent en bonne place l'Union Européenne, l'Allemagne, la Chine, le Japon, la Banque Mondiale, 1'Organisation Internationale de la Francophonie, Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Fonds International pour le Développement Agricole, le Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture, la Banque Africaine de Développement, l'ONUDI, l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, l'Union Africaine, la Banque Ouest Africaine de Développement, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Banque d'Investissement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et le Fonds pour l'Environnement Mondial, pour ne citer que ceux-là.

Mes remerciements vont particulièrement à la GIZ et au Gouvernement Allemand pour leur appui à la formulation du

Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Togo et de la Stratégie Nationale REDD+ pour laquelle la Suisse apporte aussi son appui et que je tiens à saluer ici.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, distingués délégués,

Les défis qui nous attendent peuvent être relevés si toutes les parties font preuve de plus d'ambition sur les différentes composantes des négociations dans le cadre d'une vision commune partagée.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais, au nom du Gouvernement du Togo, souhaiter pleins succès aux négociations de Varsovie sur le climat pour un développement durable de notre planète.

Je vous remercie.